

domaine de la recherche, est-ce que vous y voyez une possibilité de collaboration avec le programme ARDA par exemple, puisque le programme ARDA, dis-je, veut aménager ou revaloriser le sol, tout particulièrement dans l'Est du pays? Est-ce que vous y voyez une possibilité de coopération ou d'entente entre le programme que vous préconisez et le plan ARDA qu'on est à mettre à exécution au Canada?

(Traduction)

M. MACRAE: Comme vous le savez probablement, monsieur Choquette, toutes les fermes très prospères de l'Ouest de l'Ontario étaient, il y a quelques années, des fermes abandonnées, impropres à toute exploitation agricole générale; toutefois, ces fermes aujourd'hui ne produiraient autre chose que du tabac. Lorsque les gens ont craint pour leur santé à cause du tabac, un grand nombre de personnes m'ont demandé ce que je pensais d'autres cultures. A mon avis, aucune sorte de récolte semblable cultivée dans ces sols ne peut rapporter aux cultivateurs autant que le tabac. Il en est également ainsi, je crois, dans les Maritimes, dans les régions où l'on cultive le tabac.

Je pourrais ajouter à ce sujet, en guise d'encouragement, qu'on a pensé à cette solution il y a trente ans et qu'on l'a abandonnée, les connaissances techniques étant alors insuffisantes pour la justifier. Les trois provinces Maritimes, l'Île du Prince-Édouard en particulier, ont mis sur pied des programmes qui ont beaucoup de succès.

L'avantage de ce procédé est la possibilité de faire produire des terrains dont le sol est absolument inculte. Un certain nombre de ces fermes n'ont jamais produit, tandis que d'autres ont été abandonnées pour d'autres raisons. Même dans la vallée d'Annapolis, certains vergers ont été abandonnés. Quelques-unes de ces fermes servent maintenant à la culture du tabac. Je ne sais pas si les administrateurs de l'ARDA sont intéressés à un programme de ce genre pour la province de Québec; mais, chose certaine, s'ils le sont, nous serions heureux de collaborer avec eux.

(Texte)

M. CHOQUETTE: Je ne crois pas, au meilleur de ma connaissance, que la loi ARDA prévoie quelque chose dans ce sens-là. Mais, est-ce que vous seriez d'accord pour qu'on fasse une recommandation à ceux qui sont responsables de l'application du plan ARDA, seriez-vous favorable à une recommandation dans ce sens-là, de telle sorte que les perspectives de la loi soient élargies et puissent intégrer votre programme à vous, pour permettre une revalorisation du sol dans l'optique du tabac?

(Traduction)

M. MACRAE: Si vous voulez faire une recommandation dans ce sens, je serais heureux de collaborer avec vous.

(Texte)

M. CHOQUETTE: Je vous remercie beaucoup. J'aurais aimé, monsieur le président, que mon bon ami, le député de Nicolet-Yamaska, soit ici, parce que je sais qu'il s'intéresse à l'agriculture. Je regrette son absence, parce qu'il se plaint souvent que les députés sont absents. Alors, je voulais le noter.

(Traduction)

LE PRÉSIDENT: Merci. Monsieur Watson, vous aviez une question?

M. WATSON (Assiniboïa): J'aimerais poser à M. MacRae une question sur le problème des recherches au Canada, et je pense aux divers types de grains cultivés en particulier dans l'Ouest du Canada et dans tout le Canada, le blé d'hiver et le blé de printemps, par exemple. Combien de variétés de tabac, cultivées surtout en Ontario et au Québec, existe-t-il? Peut-on les classer par